

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 7 AVRIL 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 7 avril, à 10 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de M. André BESSIÈRES, Maire.

**Étaient présents** : Messieurs André BESSIÈRES, Laurent BOLOS, Alain ALBAREIL, Francis CANDAU, Daniel DIDI, Mesdames Christine LACROIX, Ruth HOWARD D'ARCY, Valérie POUSSIER-MILHIN.

**Était excusée** : Emilie MAYNARD

**Secrétaire de séance** : Laurent Bolos

-----

À l'ouverture de la séance, le compte rendu du dernier Conseil Municipal, en date du 3 février 2018, a été approuvé.

**1/ Objet : Vote du Budget Prévisionnel 2018 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget prévisionnel de la Commune de Castelfranc pour l'exercice 2018 ; dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

<b>En section de fonctionnement à la somme de :</b>	<b>518 443,00</b>
Dont : Total des dépenses prévisionnelles :	518 443,00
Total des recettes prévisionnelles :	389 660,79
Résultat de fonctionnement reporté (excédent) :	128 782,21
<b>En section d'investissement à la somme de :</b>	<b>374 500,00</b>
Dont : Total des dépenses prévisionnelles :	359 500,00
Restes à réaliser :	15 000,00
Total des recettes prévisionnelles :	314 639,13
Résultat d'investissement reporté (excédent) :	59 860,87
<b>Soit un budget global de :</b>	<b>892 943,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget 2018 à l'unanimité.

**2/ Objet : Vote des subventions :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de délibérer sur le montant de l'enveloppe globale des subventions qui seront attribuées au profit des associations.

Pour l'année 2018, monsieur le Maire propose une liste des diverses associations qui en ont fait la demande et sur présentation de leur bilan financier.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité le montant global de l'enveloppe, autorise Monsieur le Maire à l'inscrire au budget 2018, et liste les subventions comme suit :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT ATTRIBUE 2018</b>
Amicale sapeurs-pompiers	150 €
Association Art et Tradition	0 €
Association Derrière l'usine	400 €
Association les Rencontres	1 000 €
Comité des fêtes Castelfranc	3 000 €
Association la Joie de Lire	100 €
Les Ribierolts	300 €
Chasse La Diane Castelfrancoise	100 €
Pêche La Gaule Castelfrancoise	200 €
Pétanque Castelfrancoise	200 €
Association parents élèves ABC	50 €
Coopérative scolaire Albas (noël GS)	50 €
Coopérative scolaire Anglars Juillac (noël)	50 €
Coopérative scolaire Albas (classe découverte)	315 €
Coopérative scolaire Castelfranc (classe découverte)	461,25 €
CAUE	50 €
Fondation du Patrimoine	55 €
Chambre des Métiers (0 jeune)	0 €
Croix Rouge de Luzech	50 €
Athlétique Club de la Basse Vallée du Lot (0 enfant)	0 €
Club des dauphins VLV (1 enfant)	25 €
Collège Istrie FSE (4 enfants voyage)	120 €
Prévention Routière	75 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 751,25 €</b>

### **3/ Objet : Vote des taux de la Fiscalité Directe Locale 2018 :**

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de 2017 tout en maintenant un investissement important pour cette année 2018 :

<b>TABLEAU DES TAXES</b>						
<b>TAXES</b>	<b>BASES 2017</b>	<b>TAUX 2017</b>	<b>PRODUIT FISCAL 2017</b>	<b>BASES 2018</b>	<b>TAUX 2018 PROPOSES</b>	<b>PRODUIT FISCAL ESTIME 2018</b>
Taxe habitation	543 155	11,68	<b>63 441</b>	552 500	11,68	<b>64 532</b>
Taxe foncière bâti	657 197	26,12	<b>171 660</b>	668 200	26,12	<b>174 534</b>
Taxe foncière non bâti	5 007	152,93	<b>7 657</b>	5 000	152,93	<b>7 647</b>
<b>TOTAL</b>			<b>242 758</b>			<b>246 713</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour cette année 2018, et approuve les taux présentés.

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE.**

À Castelfranc,  
Le 9 avril 2018

**Le Maire,**  
**André BESSIÈRES**